

Pays : ITALIE

Nom du « correspondant jardin » :

- **Marica Mercalli**, historienne de l'art, directrice du département pour la préservation du patrimoine artistique, architectural et ethno-anthropologique
- **Alessandra Mele**, architecte, département pour la préservation du patrimoine artistique, architectural et ethno-anthropologique

1. Institution(s) responsable(s) des jardins

- a) Ministère du Patrimoine culturel, des Activités culturelles et du Tourisme (MiBACT) – Direction générale des arts et du paysage, Département pour la préservation du patrimoine artistique, architectural et ethno-anthropologique
Via di san Michele 22 ROMA
(<http://www.beap.beniculturali.it/opencms/opencms/BASAE/sito-BASAE/mp/Uffici-musei-e-monumenti/Giardini-e-parchi-storici/index.html>)

2. Autres acteurs

- a) De 1986 à 2006, **le Comité national pour l'étude et la préservation des jardins historiques était l'organisme consultatif du MiBACT**. Les activités de ce comité sont décrites dans de nombreuses publications et constituent un point de référence pour les intervenants et spécialiste du domaine. L'une des principales missions du comité consistait à créer d'autres centres d'étude et de recherche sur la protection des parcs et jardins historiques.
- b) **L'Associazione Parchi e Giardini d'Italia (APGI)** (<http://www.apgi.it/>), association à but non lucratif reconnue légalement, a été créée dans l'optique de devenir l'organisation nationale de référence pour la coordination des structures publiques et privées qui s'occupent de parcs et de jardins – ces derniers étant des éléments importants du patrimoine culturel italien insuffisamment préservés et valorisés. Avec l'aide d'Arcus SpA, société détenue par le ministère du Patrimoine et des activités culturelles et du Tourisme, l'APGI protège et valorise le paysage et le patrimoine culturel italien. Le ministère du Patrimoine culturel, des Activités culturelles et du Tourisme soutient la mission de l'APGI depuis sa création et a signé avec cette association, en septembre 2012, un protocole de coopération pour la réalisation de projets visant à mieux protéger et à valoriser les parcs et jardins historiques. Les grands objectifs stratégiques de l'APGI reposent sur le principe que les parcs et jardins historiques font partie intégrante de notre patrimoine culturel et sont donc, à ce titre, protégés et préservés par la loi. En Italie, leur développement et les connaissances à leur sujet accusent en fait un retard significatif par rapport à d'autres pays européens dotés d'une tradition plus vive de restauration et de conservation (et où les associations qui encouragent les initiatives dans ce domaine sont plus nombreuses). L'APGI entend mener des actions concrètes dans l'intérêt du public, promouvoir la culture des jardins et demander à l'administration publique de combler les principales lacunes dans le secteur (président : Paolo Pejrone ; vice-présidente : Alberta Campitelli ; président du comité scientifique : Vincenzo Cazzato).
- c) **Fondazione Benetton** (Via Cornarotta 7 31100 Treviso. <http://www.fbsr.it/>) – créée en 1987, la Fondation Benetton place l'histoire, la géographie et le patrimoine naturel et culturel au cœur de ses objectifs d'étude et de recherche sur le territoire et le paysage. Elle dispose d'un riche centre de documentation composé d'une bibliothèque, d'archives et d'une cartothèque. Fondé avant l'adoption de la Convention européenne du paysage (en 2000), le centre mène des études et recherches diverses et variées, en particulier sur le paysage, et organise des conférences, séminaires, visites d'étude et laboratoires d'expérimentation sur l'évolution de lieux et la forme qu'ils prennent, et veille à la

publication des connaissances sur ces lieux, à leur préservation et valorisation. L'initiative qui caractérise le mieux ce domaine d'activités est le Prix international Carlo Scarpa pour les jardins, dont la première édition date de 1990 (directeur : Marco Tamaro ; président du comité scientifique : Luigi Latini).

- d) **Les Soprintendenze, bureaux régionaux du MiBACT**, ont constitué des groupes de travail spécialisés dans l'entretien et la restauration de jardins historiques.
- e) **Grandi Giardini Italiani***, association privée dotée d'un réseau d'une centaine de jardins ouverts aux visites, organise des rencontres et la publication d'ouvrages sur les jardins (présidente : Judith Wade).
- f) **Gruppo Giardino Storico dell'Università di Padova*** – actif depuis 25 ans, ce groupe officiel de l'Université de Padoue organise chaque année des cours à l'intention d'enseignants, de spécialistes ou d'autres personnes qui s'intéressent aux jardins et aux paysages. Cette association organise également des conférences avec des experts internationaux (directrice : Antonella Pietrogrande).
- g) **Fondo per l'Ambiente Italiano*** – homologue du National Trust anglais, cette association à but non lucratif possède ou gère (avec l'aide de l'Etat et d'autres entités publiques) d'importants jardins historiques et villas (président : Andrea Carandini).
- h) **ReGIS** est le réseau des jardins historiques de Lombardie (directrice : Laura Sabrina Pellisetti)
- i) **Associazione Dimore Storiche Italiane*** – cette association rassemble des propriétaires de demeures historiques, dont beaucoup possèdent d'importants jardins aménagés (président : Moroello Diaz Pallavicini).
- j) **Parco più Bello d'Italia** – depuis une quinzaine d'années, cette association privée sélectionne et récompense chaque année le plus beau parc public et le plus beau parc privé d'Italie (président : Leandro Mastria ; président du comité scientifique : Vincenzo Cazzato).
- k) **Fondazione Ente Ville Vesuviane*** – cette fondation rassemble les propriétaires de nombreuses demeures historiques de la région du Vésuve (président : Paolo Francesco Romanello).
- l) **Associazione Ville Venete** – cette association privée rassemble des propriétaires de villas de la Vénétie.
- m) **Associazione delle Ville e Palazzi Lucchesi*** – cette association compte parmi ses membres les propriétaires de nombreuses demeures historiques de la province de Lucques (présidente : Vittoria Colonna)
- n) **UGAI*** – l'Union des clubs de jardinage italiens est largement représentée sur tout le territoire national (présidente : Rosalba Caffi Dallaro)
- o) **Istituto Regionale Ville Tuscolane*** – cette institut de la région du Latium rassemble des propriétaires publics et privés du quartier de Tuscolano.
- p) **Associazione Ville e Giardini di Puglia***

N.B. : les associations marquées d'un astérisque sont membres de l'APGI.

3. Législation en vigueur dans votre pays

- **Code du patrimoine culturel et du paysage** (Décret législatif n° 42 de 2004) (article 10, article 136).

4. Protection : nombre de jardins, niveaux de protection, statut (public/privé), inventaires

- a) L'Italie compte une dizaine de milliers de villas, parcs et jardins historiques dont la moitié fait l'objet de mesures spécifiques de protection. Beaucoup de villas et de parcs et jardins urbains de grande taille sont des biens publics (appartenant à l'Etat ou aux collectivités locales – communes, provinces, régions) ouverts au public et pour certains classés au Patrimoine mondial. D'après le Code du patrimoine culturel et du paysage (décret législatif n° 42 de 2004, article 10, article 136), les villas, parcs et jardins sont sujets à des mesures de protection pour des raisons artistiques et historiques mais aussi pour leur « beauté singulière ». Même les jardins de propriétés privées déclarés d'intérêt historique et artistique sont soumis à un régime juridique particulier. Les jardins historiques de biens culturels ne peuvent être détruits ni gérés ou adaptés à des fins non compatibles avec leur nature historique ou artistique ou autre susceptibles de nuire à leur conservation. Les propriétaires ou détenteurs de villas, jardins et parcs « ne peuvent les détruire ni les modifier d'une manière pouvant nuire aux valeurs du paysage qu'il y a lieu de protéger... le propriétaire est tenu de soumettre les plans envisagés pour les travaux à l'approbation de la Région... ».
- b) Inventaire(s) des parcs et jardins : oui – Ville, Parchi e Giardini per un Atlante del patrimonio vincolato, a cura di Vincenzo Cazzato, Roma 1992 ;
- c) Nombre de parcs inclus dans cet inventaire : 3 282 répartis sur le territoire italien (Piémont : 233 ; Ligurie : 157 ; Lombardie : 605 ; Vénétie : 742 ; Frioul-Vénétie Julienne : 117 ; Emilie-Romagne : 334 ; Toscane : 585 ; Ombrie : 22 ; Marches : 78 ; Latium : 109 ; Abruzzes : 21 ; Campanie : 170 ; Pouilles : 85 ; Basilicate 23 ; Calabre : 14 ; Sardaigne : 14).

5. Informations en ligne : inventaires, bases de données, systèmes/outils cartographiques existants, photos, etc.

Toutes les composantes des jardins (architecture, plantes, apport hydrique, géologie, topographie, environnement, etc.) sont prises en compte dans les analyses effectuées. L'Institut central de documentation et de catalogage du MiBACT a créé un fichier spécial qui permet de saisir toutes les données utiles dans le système italien SIGEC. Un modèle a été créé dans ce système de catalogage pour les parcs et jardins historiques, le modèle « PG », qui permet d'annexer une multitude de documents, notamment des cartes et images. La catégorie PG/B permet en outre l'ajout d'informations sur des aspects botaniques, environnementaux et climatiques. Le projet d'inventaire vise une reconnaissance complète des parcs et jardins historiques d'Italie pour aider à mieux rendre compte de la réalité de ce patrimoine, tant sous l'angle quantitatif que qualitatif, au moyen d'une base de données uniformes et comparables. De même, l'APGI effectue un recensement en coopération étroite avec la DG BeAP du MiBACT, en suivant notamment les procédures et normes techniques énoncées par l'Institut central responsable du catalogage et de la documentation (ICCD). La base de données de l'APGI est ouverte à la contribution des utilisateurs du site (simples citoyens ou propriétaires/détenteurs de jardins). Toutes les personnes qui souhaitent signaler la nécessité de réaliser des travaux d'embellissement dans un jardin en particulier doivent remplir le formulaire dédié dans la rubrique « Contact » du portail internet.

6. Formation : structures existantes, niveaux de formation, spécialisations, etc.

Les universités italiennes proposent une multitude de cours de spécialisation dans la protection des parcs et jardins historiques, notamment :

- **la Faculté d'agriculture de l'Université de Padoue** – diplôme de paysagiste de parcs et jardins (trois ans) <http://www.agraria.unipd.it/>
- **l'Université la Sapienza, Rome**, Ecole de spécialisation dans le patrimoine naturel – profil de spécialiste territorial de l'architecture des parcs et jardins et des systèmes naturels et environnementaux (2 ans).

7. Sensibilisation

Manifestations et activités dans le domaine

- Rome, Auditorium Parco della Musica Festival del verde e del paesaggio, 13-15 mai 2016, discussions, présentation d'ouvrages et manifestations culturelles diverses et variées.
- Milan, ICOM, Conférence internationale sur les « Musées et paysages culturels » en collaboration avec le MiBACT, 3 au 9 juillet 2016.
- Un recensement de tous les musées italiens s'intéressant au paysage est en cours.
- L'APGI publie un guide en collaboration avec le Touring Club d'Italie sur les principaux jardins italiens, qui devrait sortir en juin 2016.

8. Outils terminologiques existants

- a) Glossaire/thésaurus : oui
- b) *Ricerca sul lessico di parchi e giardini*, a c.di P.Roccasecca, Ministero per i Beni culturali e ambientali, Istituto Centrale per il Catalogo e la Documentazione, Rome 1990, en italien et en anglais.

9. Bibliographie : ouvrages de référence, actes de colloques, revues spécialisées, etc.

- V. Cazzato (a cura di), *Tutela dei giardini storici, bilanci e prospettive*, Rome 1989.
- M. Boriani, L.Scazzosi (a cura di), *Il giardino e il tempo conservazione e manutenzione delle architetture vegetali*, Milan 1992.
- V. Cazzato(a cura di), *Ville, Parchi e Giardini per un Atlante del patrimonio vincolato*, Rome 1992
- V. Cazzato, M. Fagiolo, M.A. Giusti, *Teatri di verzura. La scena del giardino dal Barocco al Novecento*, Florence, 1993
- V. Cazzato, M. Fagiolo, M.A. Giusti, *Lo specchio del Paradiso. Giardino e teatro dall'antico al Novecento*, Cinisello Balsamo 1997
- V. Cazzato, M. Fresa (a cura di), *I nostri giardini – tutela, conservazione, valorizzazione, gestione*, Roma Gangemi, 2004
- *Paesaggi di villa. Architettura e giardini nel Veneto* di **Giuseppe Rallo, Mariapia Cunico e Margherita Azzi Visentini**, Marsilio 2016